

## ***Replacer le livre universitaire au centre de l'acquisition des connaissances et de la réussite***

***grâce au Chèque Livre Sup***

09-2011

### **LES FACTEURS INFLUENTS**

**La diffusion des savoirs dans l'enseignement supérieur s'appuie sur de nombreux facteurs :**

- Le respect du grand principe républicain de l'égalité des chances,
- Les « plans réussite licence », visant à lutter contre le fort taux d'échec, notamment en licence,
- L'autonomisation des universités,
- L'augmentation régulière du nombre d'élèves d'une classe d'âge au baccalauréat,
- La compétition désormais internationale des établissements d'enseignement supérieur,
- La nécessaire valorisation des enseignants par la publication en langue française...

Le livre, papier ou numérique, constitue un outil central de diffusion des savoirs. La lecture de plusieurs livres universitaires pouvant avoir des points de vue différents, voire contradictoires permet l'apprentissage de l'argumentation critique, du recul et de l'autonomie dans l'acquisition des connaissances.

L'accès au livre n'est-il pas le premier outil de démocratisation du savoir ?

Néanmoins, force est de constater que le livre subit une érosion de son image et de son utilisation auprès des étudiants, qui lui préfèrent des ressources gratuites sur Internet, mais qui ne parviennent pas, toutefois, à pallier le déficit de connaissances nécessaires à un parcours universitaire réussi.

Dans un contexte économique difficile pour les étudiants, le prix moyen du livre universitaire en France reste abordable à 20,20€ en 2010, comparé à d'autres pays européens : 40€ en Allemagne par exemple, 54€ en Angleterre ou 56€ aux Etats-Unis<sup>1</sup>. Mais son coût en freine toutefois la recommandation par les enseignants au nom de l'égalité des chances et en limite l'achat par les familles.

Pour toutes ces raisons, le Syndicat National de l'Édition propose la création d'un système plus juste : le **Chèque Livre pour l'enseignement supérieur**, notamment à destination des étudiants en première année de licence.

---

<sup>1</sup> Sources : *Boersenverein*, syndicat allemand de l'édition - statistiques de la *Library and Information Statistics Unit*, Loughborough University, Royaume-Uni - <http://www.lboro.ac.uk/departments/dis/lisu/pages/publications/bp.html>

## Contexte

- **2,3 millions d'étudiants** étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée 2009. (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)
  - Plus d'un étudiant sur deux inscrits en première année de licence ne passe pas en seconde année<sup>2</sup>.
  - 90 000 étudiants quittent l'enseignement supérieur sans aucun diplôme chaque année.<sup>3</sup>
  - L'enseignement supérieur français est peu présent dans les classements internationaux (la première université française dans le classement de Shanghai est à la 39<sup>e</sup> position).
- **La crise a durement touché les étudiants** et en premier lieu les moins favorisés, financièrement et socialement.
  - La moitié des étudiants est aidée par des proches pour financer ses études. Un étudiant sur deux bénéficie d'une aide de la collectivité (bourses, aide au logement...). Un sur trois travaille en parallèle. (Observatoire de la vie étudiante ; 2011)
  - Un faible budget consacré aux livres en France : 51€ consacrés aux seuls livres universitaires par an et par étudiant en France (SNE sur la base de l'étude Ipsos) contre 136€ au Royaume-Uni en 2010<sup>4</sup>.
  - Baisse du budget étudiant consacré au livre de 14% entre 2006 et 2010 et par une baisse de 15% du chiffre d'affaires des éditeurs universitaires. (Ipsos-SNE)
- **Un système facteur de reproduction sociale**
  - 43 % des étudiants ont un père qui a un diplôme d'enseignement supérieur. En termes d'accès à l'enseignement supérieur, la France se retrouve à la 11<sup>e</sup> place sur 14 pays, c'est-à-dire l'un des pays où la reproduction sociale dans l'enseignement supérieur est la plus forte, derrière les Etats-Unis (6<sup>e</sup>) ou le Royaume-Uni (9<sup>e</sup>) (*Global Higher Education Ranking 2010*, Higher Education Strategy Associates).
- **L'autonomisation des universités représente une chance pour les régions** de s'investir dans l'enseignement supérieur.

---

<sup>2</sup> Document d'orientation du Plan réussite en licence du MESR

<sup>3</sup> Chiffres réussite en licence du MESR

<sup>4</sup> UK Department for Innovation, Universities and Skills, Department for Education and Skills et Higher Education Statistics Agency.

## Les enseignants

- Il y a 150 000 enseignants dans le supérieur. Leurs pratiques de prescription divergent selon les établissements :
  - **En cycles courts** : les enseignants préconisent l'acquisition de manuels ou de pochettes à leurs élèves, mais cette pratique diminue. Il s'agit pour la plupart des élèves de leur dernier contact avec l'écrit avant l'entrée dans la vie active.
  - **En classes préparatoires aux grandes écoles** : les enseignants recommandent l'achat de livres.
  - **En universités** : les enseignants, rarement prescripteurs d'achats de livres, recommandent surtout la lecture ou la consultation dans certaines filières comme la médecine ou le droit, à contrario des enseignants anglo-saxons pour qui la connaissance d'un « *textbook* » est préalable au cours.

Certains **enseignants-chercheurs**, notamment dans les domaines scientifiques, sont motivés par la publication d'articles dans les grandes revues anglo-saxonnes, au détriment de la création de manuels universitaires.

La recherche de débouchés internationaux pour leurs élèves pousse certaines écoles à prodiguer des enseignements en anglais et à inciter à l'achat de livres en anglais.

## Les Bibliothèques Universitaires

Les budgets d'acquisition des bibliothèques universitaires françaises font partie des plus faibles de l'OCDE :

- 45€ par an et par étudiant en moyenne en 2008 (MESR) contre 140€ au Royaume-Uni en 2009 (UK Society of College, National and University Libraries Annual Library Statistics).
- Ils ne permettent pas l'acquisition de quantités suffisantes de livres pour répondre à la consultation simultanée par une majorité d'étudiants dans un cursus.

Miser sur des contenus et sur des ressources numériques gratuites mais non validées scientifiquement, contribue souvent à l'université – surtout au niveau licence – à favoriser un apprentissage fragmentaire, déstructuré et à faible impact pédagogique, par opposition à la lecture linéaire, construite et scientifiquement contrôlée par l'auteur et par l'éditeur.

## Les libraires

- 500 libraires constituent le réseau des librairies universitaires placées dans les grandes villes étudiantes ou sur les campus.
  - Un assortiment large et adapté à la clientèle notamment à la rentrée
  - Un affaiblissement global de la demande et une baisse récurrente de leur trésorerie : moins 22 % entre 2006 et 2010. (Ipsos-SNE)

## La mise en place du Chèque-Livre Sup

Afin de replacer le livre au centre des supports de la réussite, le Syndicat National de l'Édition se propose d'accompagner la mise en place du **Chèque-Livre Sup**.

**Le Chèque-livre** est un système contribuant à l'égalité des chances qui a déjà fait ses preuves dans le scolaire et que maîtrisent les libraires.

Dans un premier temps, le dispositif peut être déployé aux étudiants boursiers de première année de licence, ou toute autre modalité d'attribution.

Sous la forme d'un carnet de chèques papier, d'une carte à puce à l'identique du scolaire, ou de tout autre support, chaque étudiant se voit allouer dès son inscription dans un établissement supérieur une somme à définir pour l'achat de ses livres universitaires, papier ou numérique.

Le Chèque-Livre Sup est valable pour l'achat en librairie de tout ouvrage correspondant à un programme d'enseignement et qui vise à la réussite à un examen ou concours de l'enseignement supérieur court ou long.

### Définition et périmètre du livre d'enseignement Supérieur

Entrent dans cette définition les manuels de cours, les ouvrages para-universitaires de révision ou d'entraînement, de synthèse, les monographies, essais, dictionnaires, les ouvrages de références et leurs contenus associés en ligne : sites compagnons, applications smartphones etc. N'entrent pas dans ce périmètre, les œuvres d'auteurs de littérature générale hors programme, la BD, le pratique et tout ouvrage hors du rayon universitaire des libraires.

Dans ce contexte, le Syndicat National de l'Édition a présenté le Chèque Livre Sup aux acteurs de l'enseignement supérieur suivants qui ont fait part de leur enthousiasme vis-à-vis de ce projet :

- au Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- à différents Conseils Régionaux,
- à la Conférence des Présidents d'Université (CPU),
- au Syndicat des Libraires de France (SLF), qui sont prêts à fournir leur expertise pour le déploiement du dispositif,
- et à plusieurs syndicats étudiants prêts à aider à la communication et à la diffusion du dispositif.

Le groupe universitaire du SNE espère que la poursuite de ces discussions aboutira dans un avenir proche à la mise en place d'un dispositif de Chèque Livre Sup.

---

**Contact: Catherine Blache SNE 115 Bd Saint-Germain 75006 PARIS [cblache@sne.fr](mailto:cblache@sne.fr) 01.44.41.40.87**